LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 24 décembre 1993

Article: « L'Aa est sortie plusieurs fois de son lit, mais ses crues ont été, dans l'ensemble, bien étalées par les stations de pompage »

En dépit des pluies répétées, heureusement entrecoupées d'accalmies, qui tombent sur la région depuis deux semaines et que le sol gorgé est incapable d'absorber, l'audomarois n'a pas connu de crues comparables à celles des rivières du Béthunois et du Boulonnais. Pourtant, la situation s'annonçait, dimanche, comme très critique : l'Aa, dont la côte d'alerte à Lumbres est de 1 m 10, et la côte de débordement, d' 1 m 70, atteignait 1 m 98 dans la soirée et les terres basses de la vallée étaient submergées à Fauquembergues, Merck, Ouve-Wirquin et même à Esquerdes. La décrue s'amorçait lundi et mardi matin, la rivière était redescendue à 1 m 40. Mais l'effet des fortes pluies nocturnes sur les collines du Boulonnais se répercutait dans la journée et le niveau remontait à 1 m 80 mardi, en début d'après-midi. Le phénomène de yoyo se poursuivait mercredi sans entraîner encore de véritable inondation.

Il faut dire qu'en aval, à partir de la cuvette de Saint-Omer, tous les moyens ont été mis en œuvre par le service des Voies Navigables pour étaler et absorber la crue. A Watten, l'écluse évacue 15 m³ seconde, et le partiteur, entre 17 et 20 m³, soit davantage que le débit de l'Aa qui a atteint un maximum de 25 m³/s. dans la nuit de mardi à mercredi. De même, depuis dimanche, à Mardyck, en plus de l'écoulement normal par marée basse, les pompes de l'ouvrage littoral rejettent à la mer plus de 40 m³/s., la navigation fluviale ayant été interrompue aux abords de l'écluse. Le fonctionnement de tous ces dispositifs expliquent que l'élévation du niveau du canal ait pu être limitée à 35 cm à Saint-Omer, et à 30 cm en aval de Watten. Seules les terres les plus basses, notamment à Clairmarais et dans le faubourg de Lyzel, à Saint-Omer, ont été envahies par l'eau.

Tombé mardi soir à 1 m, c'est-à-dire en-dessous de la côte d'alerte, le niveau de l'Aa, à Lumbres, a remonté dans la journée de mercredi pour atteindre 1 m 85 vers 19 h. Ce fut la crête de la crue car la pluie avait enfin cessé et le mouvement inverse s'amorça au point que jeudi matin, la rivière (à 1 m 36) et ses affluents avaient regagné leur lit.

La situation a été plus critique dans la vallée de la Lys qui ne dispose pas des mêmes équipements d'évacuation artificielle des crues. La rivière est sortie de son lit dès lundi, notamment à Crecques-Mametz où le terrain de football était sous l'eau. Mercredi, la rue Principale de Delettes, entre la mairie et l'ancienne gare, était submergée sur une bonne centaine de mètres. Là encore, tout était redevenu normal jeudi matin.

La réserve du Romelaëre fermée jusqu'au 31 décembre

Suite aux fortes pluies et aux inondations, la réserve naturelle du Romelaëre sera fermée jusqu'au 31 décembre inclus. Cette fermeture temporaire permettra aux cheminements de ne pas être dégradés et aux berges de se ressuyer.

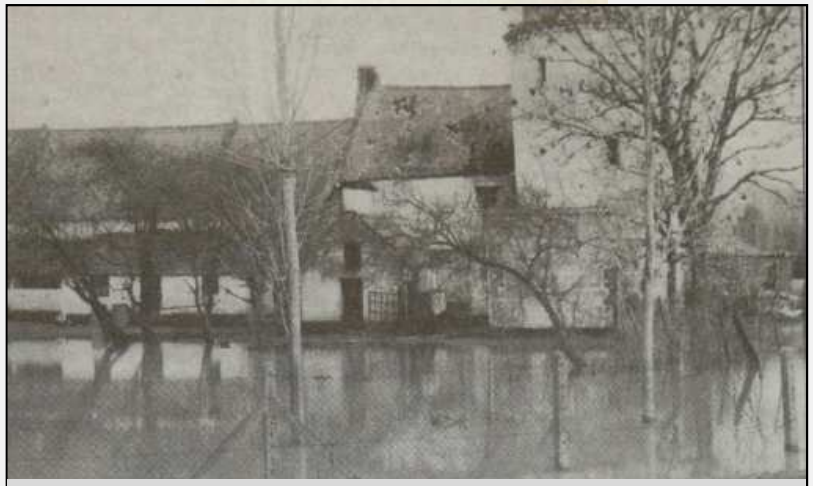

Une ferme isolée par l'inondation.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 24 décembre 1993

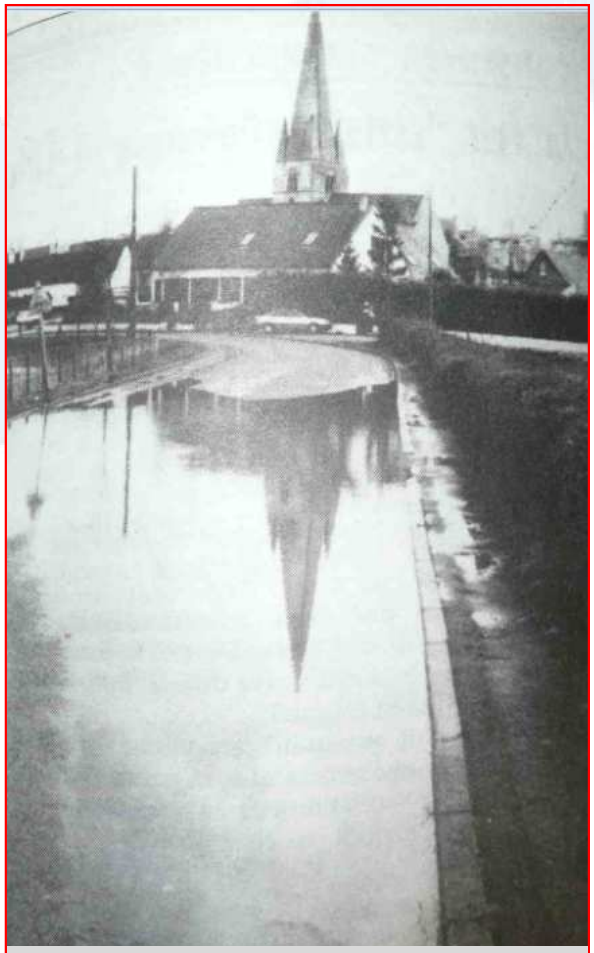

L'église d'Esquerdes se mire dans l'eau…

De l'eau dans une rue d'Esquerdes.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « Le Marais à marée haute »

Ce sont, au moins, les inondations du demi-siècle qu'ont connues la cuvette de Saint-Omer, et, en aval, les marais d'Eperlecques, de Ruminghem et d'Audruicq. Si els ouvrages d'évacuation des eaux, à Watten et à Mardyck, absorbaient l'équivalent du débit maximum de l'Aa, le grand canal et le marais collectaient simultanément touts les eaux de ruissellement des autres versants, et, à la fin des fins, c'est-à-dire dans la soirée du 24 décembre, des centaines d'hectares ont été submergés et des maisons envahies.
Notre photo: Entre la CD 209 et le Saint-Bernard, à Clairmarais, la crue a déposé sur la berge les épaves dispersées d'une forcerie d'endives.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « Les inondations »

Une lettre de M. J. J. Delvaux, député-maire, au préfet du Pas-de-Calais

M. Jean-Jacques Delvaux, député-maire de Saint-Omer, a adressé, le 29 décembre, cette lettre à M. Bernard Courtois, préfet du Pas-de-Calais :

« Les récentes inondations ont sérieusement affecté plusieurs secteurs de notre région, en particulier dans la vallée de la Lys et dans le marais audomarois.

S'il est sans doute encore trop tôt pour évaluer exactement l'ampleur des dégâts, ceux-ci justifieront très certainement la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Dans les zones sinistrées, les conséquences dommageables risquent d'être d'autant plus vivement ressenties chez certains particuliers à faibles ressources et dans les petites entreprises artisanales ou agricoles connaissant des problèmes de trésorerie.

Je vous remercie donc à l'avance de bien vouloir faire apporter toute la diligence possible à l'engagement de la procédure administrative de classement de ces zones sinistrées et de considérer dans quelle mesure des secours d'urgence pourraient être attribués aux plus démunis.

Je me permets également d'attirer votre attention sur la situation des exploitations maraîchères de la région de Saint-Omer où les pertes de productions risquent notamment de compromettre la campagne endivière et d'une manière générale, d'accroître encore les difficultés d'une profession déjà menacée.

Je me propose de faire très prochainement le point de la situation avec M. le sous-préfet de Saint-Omer et les professionnels concernés afin que nous puissions vous donner l'exacte mesure du problème... »

Déclaration de sinistre

M. Jean-Jacques Delvaux, député-maire de Saint-Ome informe les victimes de inondations qu'un dossier es actuellement constitué e vue de faire reconnaître Saint-Omer zone sinistrée.

Les personnes concernée sont invitées à déposer dè maintenant à la mairie, servi ce de l'administration géné rale, au rez-de-chaussée, u dossier comportant un déclaration de sinistr (simple lettre manuscrite,, accompagnée de tous les documents justificatifs, tels que : descriptif des dommages constatés, photographies, devis estimatifs, etc... ou rapport d'expert.

Cette démarche n'exclut pas que les particuliers informent leur compagnie d'assurances des préjudices subis.

Le Romelaëre reste fermé

Suite aux inondations de ces dix derniers jours, et à la longue décrue qui s'amorce, la fermeture de la réserve naturelle volontaire du Romelaëre est prolongée jusqu'au 9 janvier inclus, dans l'attente d'un retour à la normale et afin de préserver la qualité des cheminements et de favoriser la bonne tenue des berges. Merci de votre compréhension.

Un hangar accessible seulement en barque.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « L'Audomarois sous les eaux: c'était Noël-déluge! » (1/4)

… Aux riverains de reconnaître leur chemin!

La CD 219 sous 60 cm d'eau au Bagard.

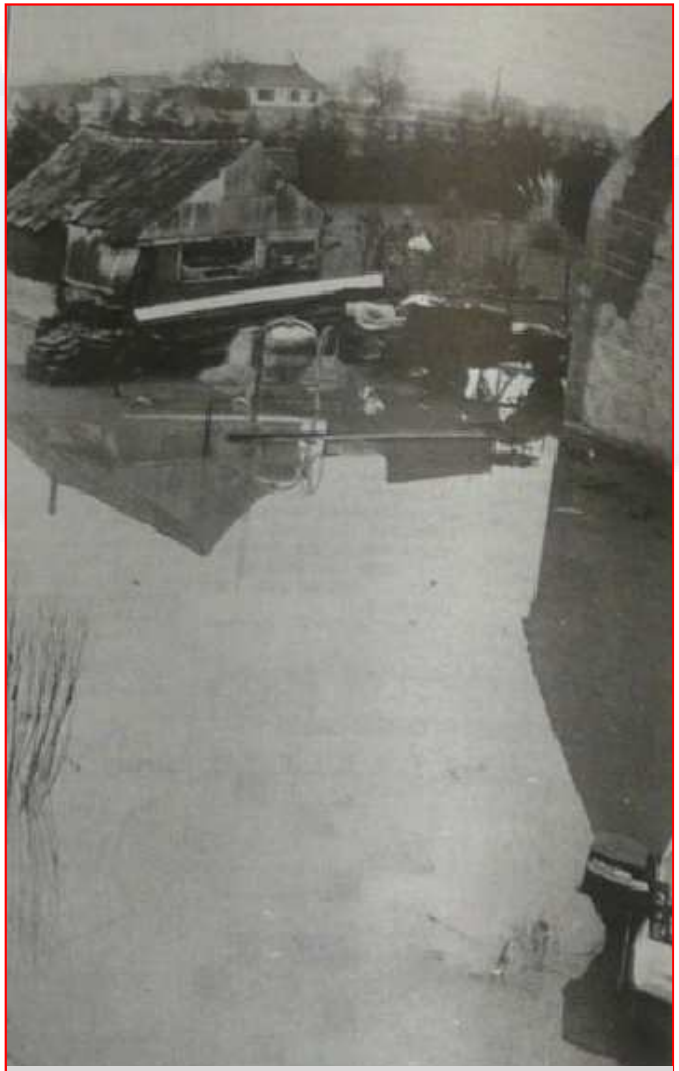

Un chantier interrompu, route de Clairmarais à Saint-Omer.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « L'Audomarois sous les eaux: c'était Noël-déluge! » (2/4)

Plus que dans les moyennes vallées des rivières où crues et décrues se sont succédé sans conséquences réellement graves, c'est dans la cuvette de Saint-Omer et, en aval, vers la Flandre maritime, que s'est déversé le trop-plein du ciel et de la terre. A son maximum, le débit de l'Aa était certes inférieur au volume absorbé par les ouvrages d'évacuation de Watten et de Mardyck. Mais le canal et le marais sont alimentés par bien d'autres flux : toutes les eaux de ruissellement qui descendent de l'est, et l'amont du canal lui-même. La situation vers Aire et Béthune étant infiniment plus grave, et le niveau du canal dangereusement haut, il a fallu étaler la crue en calculant au plus juste l'ouverture des portes de l'écluse des Fontinettes, à Arques, de manière à soulager l'amont sans trop nuire à l'aval : pari difficile et longtemps tenu, jusqu'au 24 décembre où les berges ont été partout submergées, les champs maraîchers noyés, des maisons d'habitation, des chalets et des caravanes envahies par l'eau. Dès samedi matin, les sapeurs pompiers entreprenaient des patrouilles nautiques pour s'informer de la situation des habitants des fermes isolées, et éventuellement évacuer les personnes vulnérables. Y compris par voie terrestre, une vingtaine de personnes ont quitté leur demeure à Clairmarais, quarante à Eperlecques, dans le marais de la Vlotte, deux familles à Salperwick.

Le CD 209 fut coupé à deux endroits dans la nuit de Noël : sous le pont de la Gare, à Saint-Omer (mais la circulation fut rétablie samedi dans le courant de la matinée) et à Clairmarais, au lieu-dit « *Le Bagard* » où peu d'automobilistes se risquèrent à traverser une flaque profonde de 50 cm, qui recouvrait la route sur une bonne centaine de mètres.

A Saint-Omer même, le chemin Cordier était submergé depuis la veille et interdit aux voitures. D'ailleurs, de Serques au Bachelin et de Clairmarais à Saint-Momelin, le marais n'était plus qu'un lac sur le rivage duquel venaient s'échouer des épaves arrachées aux étables et aux forceries d'endives. Le même spectacle s'offrait à Moulle et à Eperlecques, aux usagers de la voie express qui faisait figure de jetée entrant dans la mer à marée haute.

184 cm de pluie en décembre : record absolu

Cette situation trouve évidemment son explication dans l'importance et la persistance des pluies qui se sont abattues sur notre région. Selon les observations de M. Plumart, correspondant de Météo-France à Watten, il est tombé 184 cm entre le 1er et le 29 décembre, ce qui constitue un record absolu : le précédent était de 163 cm pour le mois de décembre 79. Il ne s'est pas passé un seul jour sans précipitations depuis le 12 décembre !

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « L'Audomarois sous les eaux: c'était Noël-déluge! » (2/4)

L'eau à perte de vue.

Une auto qui joue les amphibies.

Une maison inondée à l'entrée de Clairmarais.

Serres-sur-ile…

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « L'Audomarois sous les eaux: c'était Noël-déluge! » (3/4)

Le chemin Cordier a pris des airs de Venise.

15 cm d'eau dans la maison de M. Gérard Berteloot, chemin du Saint-Bernard.

On papote en clapotant…

Le facteur est passé malgré tout

Les exploitants maraîchers ont été sévèrement touchés par l'inondation.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 31 décembre 1993
Article: « L'Audomarois sous les eaux: c'était Noël-déluge! » (4/4)

En décembre 1872, la région de Saint-Omer connut une inondation qui resta longtemps gravée dans les esprits

Avons-nous connu en décembre l'inondation du siècle ? Les anciens remuent leurs souvenirs : « On n'avait plus vu çà depuis… ». Ici les dates varient selon les narrateurs … et la précision de leur mémoire.

En remontant aux vingt dernières années dans notre région, on constate que le mois de décembre a souvent été humide, le record remontant à 1979 : 163 mm de précipitations en 22 jours. Toutefois, depuis dix ans la moyenne ne s'établit qu'à 63 mm en 17 jours.

D'après nos archives, les inondations les plus graves, et aussi les plus longues, remonteraient à décembre 1872, il y a 121 ans. La pluie commença à tomber en novembre, atteignit son maximum en décembre et se poursuivit encore en janvier et février 1873. Pendant 40 jours et 40 nuits, il plut presque sans discontinuer comme lors du déluge !

« Le pays ressemble à un immense lac duquel on aperçoit quelques maisons qui semblent sorties de l'eau » lisait-on en décembre 1872 dans la presse locale. On estimait que trois mille hectares étaient sous les eaux dans le marais audomarois. Elles le resteront, pour une grande partie, jusqu'en février 1873.

A l'époque, on relevait la côte à l'Eclu-se des Quatre-Moulins : le maximum fut atteint avec 3 mètres 65, un niveau catastrophique. Puis l'eau baissa, mais très lentement : environ deux centimètres par jour. Le 19 décembre, on relevait 3,50 m ; le 21 décembre, 3,48 m ; le jour de Noël, 3,42 m ; le jour de l'An, 3,34 m ; le 8 janvier, 3,23 m… La décrue fut longue et on se plaignait beaucoup de l'insuffisance des tirages à l'écluse de Wattendam vers la mer.

La situation devint vite extrêmement grave :

— Depuis la sortie de Lyzel, tout était submergé jusqu'au delà de Clairmarais.

— La route de Clairmarais était traversée en plusieurs points et on passait les « gués » à barque.

— Tilques, Houlle, Serques, Eperlecques, Watten, Ruminghem et environs connaissaient de graves inondations. Le Warland, en particulier, baignait dans une épaisse couche d'eau d'où ne submergeaient que les maisons, dont la plupart étaient noyées.

— A Arques, des rues et des jardins furent inondées sérieusement.

— De nombreux habitants durent être évacués un peu partout. Quelques vieilles chaumières, minées par les eaux, s'écroulèrent.

— Ailleurs, on dut disposer des planchers de secours pour surélever le sol des habitations et des étables.

— Certains trains arrivèrent à Saint-Omer avec un important retard, la voie ferrée étant inondée par endroits.

Le Préfet du Pas-de-Calais se rendit dans la région de Saint-Omer afin de constater l'importance de la crue.

Si, à cette époque, peu de cultures furent touchées, les dégâts devaient néanmoins être considérables — deux ans après le désastre de 1871 qui avait appauvri le pays.

Fin décembre, les jeunes des faubourgs montèrent un spectacle au profit des inondés. Au programme, deux vaudevilles qu'on joua devant une salle comble.

De son côté, l'administration municipale de Saint-Omer s'efforça de prodiguer aide et secours aux habitants chassés de leur habitation.

Plusieurs sociétés firent également des dons. Les organisateurs d'une fête patriotique versèrent ainsi 1.000 F. Une jolie somme pour l'époque.

Malgré l'importance des actuelles inondations, il est certain qu'on ne saurait les comparer aux crues de 1872-73.

Elles amenèrent les responsables locaux à exiger, à l'avenir de meilleurs tirages d'eau. Une revendication qui ne fut satisfaite en partie que plus d'un siècle plus tard !

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 7 janvier 1994
Article: « Fermeture de la réserve naturelle volontaire du Romelaëre jusqu'au 16 janvier » (1/2)

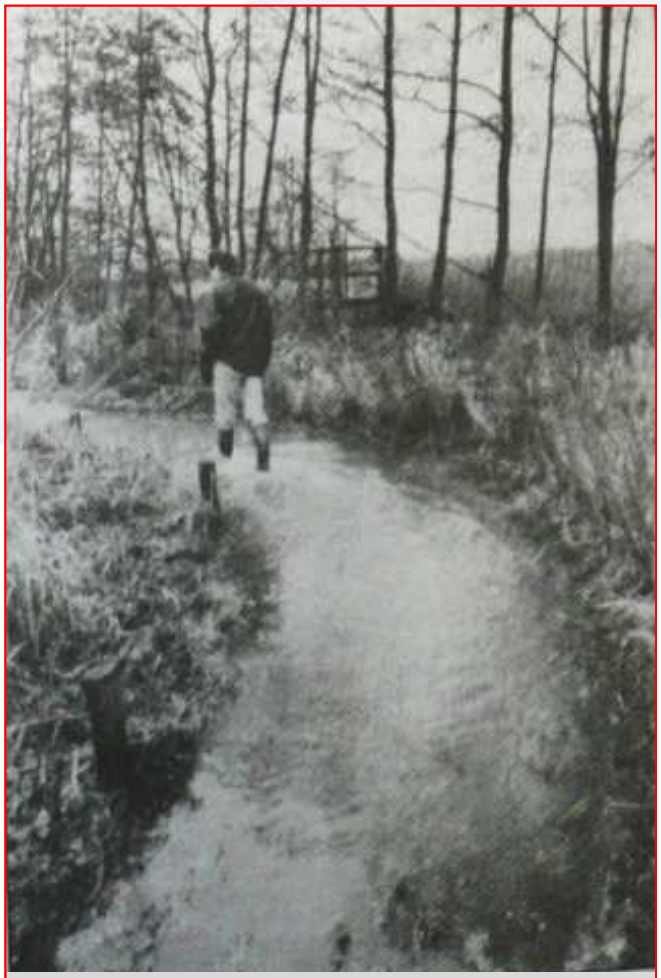

Encore partiellement inondé, le sentier menant à l'étang.

Soulevés par l'eau, les cheminements en bois ont été décalés de 50 cm et doivent être repositionnés.

Les abords de l'étang sont détrempés, instables.

LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue de décembre 1993

Extrait de l'Indépendant paru le 7 janvier 1994
Article: « Fermeture de la réserve naturelle volontaire du Romelaëre jusqu'au 16 janvier » (2/2)

Le Romelaëre est fermé au public depuis le 20 décembre 1993 suite aux inondations. A ce jour, l'eau ne submerge plus les parcelles de terre et le Romelaëre commence seulement à ressuyer (sécher).

Les conséquences de cette inondation sont multiples et d'origine variée :

• Le sol d'origine tourbeuse (terre spongieuse et légère, qui résulte de la décomposition de végétaux à l'abri de l'air) a besoin de ressuyer pour pouvoir supporter le passage du public sur les cheminements ou en bordure de berge.

• Les cheminements détrempés sont instables, il faut les laisser reposer pour ne pas les dégrader.

• Les détritus de toute sorte (cannettes, bouteilles de plastique, sachets plastique...) entraînés par la montée de l'eau se retrouvent pour partir sur la Réserve.

• Les cheminements en bois ont été soulevés par l'inondation et doivent être repositionnés...

Comme vous pouvez vous en rendre compte, les travaux de réfection ne manquent pas sur la Réserve, et les gardes, aidés par deux Contrats Emploi Solidarité ne seront pas trop pour remettre en état l'ensemble des équipements d'accueil du public et nettoyer la Réserve des détritus qui l'encombrent. Ceci dans l'attente que le site puisse être réouvert.

Les Guides Nature de l'Audomarois ont décidé de ne pas effectuer leurs visites guidées des 9 et 13 janvier, dans l'attente d'une amélioration de l'état des sentiers de la Réserve du Romelaëre.

Ils vous prient de les en excuser.

Pour le moment, la Réserve du Romelaëre **restera fermée jusqu'au 16 janvier inclus,** afin de permettre la stabilisation des cheminements et le ressuyage des zones ouvertes au public.